

L'Inspection de la Santé prend sa loupe

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Samedi, 26 Janvier 2013 22:56



L'inspection de la santé a entrepris depuis un mois une tournée en vue de recenser de façon exhaustive l'ensemble des structures privées de santé à but lucratif, confessionnel et humanitaire du District de Bamako...

1. Contexte et justification :

Depuis le 22 juin 1985, l'exercice à titre privé des professions sanitaires est autorisé au Mali (loi n° 85-41/AN.RM de la même date).

Dès lors, plusieurs établissements de santé ont été créés. Le suivi de ces structures fait partie des missions assignées aux différents ordres professionnels ainsi qu'à l'Inspection de la Santé.

Malgré les nombreux efforts réalisés dans ce sens, force est de reconnaître que le nombre exact de structures de santé privées reste méconnu. Les fichiers dont disposent ces organes de contrôle méritent donc d'être mis à jour.

2. Objectifs de la mission:

2.1. Objectifs général :

L'Inspection de la Santé prend sa loupe

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Samedi, 26 Janvier 2013 22:56

Recenser de façon exhaustive l'ensemble des structures privées de santé à but lucratif, confessionnel et humanitaire du district de Bamako

2.2. Objectifs spécifiques :

- recenser par commune l'ensemble des structures privées de santé ;
- vérifier la régularité de leur installation ;
- vérifier la disponibilité de ressources (humaine, matériels, infrastructures) requises par la législation en vigueur.

3. Méthode de travail :

La mission a été conjointement menée par l'Inspection de la santé et les Ordres professionnels de la santé. Elle était composée de 13 (treize) personnes. Cette équipe a été divisée en trois (3) sous équipes comprenant chacune :

- un (1) inspecteur de la santé ;
- un (1) représentant de l'ordre des pharmaciens
- un (1) représentant de l'ordre des médecins
- une (1) représentante de l'Ordre des Sages Femmes

Les six (6) Communes du District ont été réparties à raison de deux (2) communes par sous équipe.

4. Résultats attendus:

Une base de données sur les établissements privés de santé est disponible (nombre, répartition géographique et personnel y travaillant).

La situation des structures légalement installées, celles à conformer et celles à proposer pour

L'Inspection de la Santé prend sa loupe

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Samedi, 26 Janvier 2013 22:56

fermeture est faite.

5. Ressources:

Ressources humaines :

- trois (3) inspecteurs de la santé
- trois (3) représentants de l'ordre des pharmaciens
- trois (3) représentants de l'ordre des médecins
- trois (3) représentants de l'ordre des sages femmes
- un (1) superviseur
- trois chauffeurs

Ressources matérielles :

- trois véhicules ;
- des fiches de renseignements sur la structure visitée (infrastructure, matériels, personnel qualifié)

Ressources financières : frais de mission

Durée de la mission : 20 jours ouvrables